



Dispositif « Compétences numériques / C2i2e »

« Au sortir de sa formation universitaire, tout nouvel enseignant doit avoir acquis les compétences d'usage et de maîtrise raisonnée de l'information et de la communication dans sa pratique professionnelle. »

1. Présentation du dispositif:

a. Le C2i2e

- Depuis septembre 2015, les masters MEEF intègrent les compétences du C2i2e, qui n'est plus réclamé en tant que tel. En effet « La formation prend en compte les technologies de l'information et de la communication. Les étudiants et les enseignants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. Elle intègre leur mise en œuvre pour délivrer les enseignements et assure l'acquisition des compétences qui y sont associées en référence au certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant ».
- L'ESPE a choisi de garder l'intégralité du processus de certification et la certification elle-même, car c'est une occasion de plus de former à l'approche par les compétences et à l'utilisation d'un portfolio numérique.

Le C2i2e vise à attester les compétences numériques professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants et CPE pour l'exercice de leur métier.

Le C2i2e atteste que le futur enseignant ou l'enseignant est apte à utiliser les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) pour s'informer, se former et former ses élèves : « Le C2i2e atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier. [...] L'acquisition du C2i2e poursuit l'objectif d'offrir à chaque étudiant se destinant aux métiers de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation, la reconnaissance des compétences nécessaires en vue de son insertion professionnelle. » Il est constitué d'un ensemble de compétences rassemblées dans un référentiel.

b. Principaux publics concernés

- Étudiants en formation initiale M1 et M2 du master MEEF de l'ESPE et des DU associés.
- Enseignants titulaires ou stagiaires des premier et second degrés inscrits aux Plans Académiques de Formation (PAF).

c. Approche par les compétences

Lors de la formation, les formateurs sollicitent des activités de la part des étudiants et peuvent leur proposer des tâches ; elles sont autant d'occasions de mettre en œuvre une évaluation formative. Celle-ci est suivie d'une validation lorsque la compétence est stabilisée dans le temps.

Dispositif "Compétences numériques / C2i2e" – ESPE de Limoges

¹ http://www.education.gouv.fr/cid208/l-utilisation-du-numerique-a-l-ecole.html





En stage, les futurs enseignants s'appuient sur leurs activités menées avec les élèves (le plus souvent) au cours desquelles ils identifient les compétences mobilisées qu'ils doivent transformer en preuves de compétences. Pour cette phase, ils sont « coachés » par un ou des référents.

Concrètement, il est demandé aux candidats de réaliser un dossier de validation de compétences composé de 4 sous-dossiers dont les thématiques sont présentées au point 2, chacun regroupant des items du référentiel C2i2e.

Dans ces divers sous-dossiers, le candidat dépose_différents documents formalisés qui attestent, au travers de leur réalisation, de la maitrise de compétences.

Lors de la réalisation du dossier numérique de compétences, chaque étudiant est encadré par un référent. Cet enseignant aide le candidat à repérer ses productions, à réfléchir aux traces d'activités à fournir, à identifier les compétences mobilisées... et l'accompagne dans le processus d'évaluation des compétences.

Techniquement, les sous-dossiers sont des activités créées dans un portfolio numérique en ligne, les documents demandés étant déposés en pièce jointe. Ce portfolio est accessible à tout moment par le candidat et son référent, tant que l'étudiant n'a pas demandé explicitement à son référent la validation du sous-dossier. Lorsqu'il valide un sous-dossier, le référent valide par là-même l'ensemble des compétences associées à la réalisation de ce sous-dossier.

Il est à noter qu'un des sous-dossiers doit permettre d'attester de la maitrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes, c'est à dire lors de la mise en œuvre avec d'une situation réelle d'enseignement ou de formation en face-à-face (et donc devant élèves ou adultes).

Un jury de certification, après examen du dossier et des propositions faites par le référent, décide :

- d'accorder le C2i2e :
- ou de délivrer une attestation indiquant les compétences acquises

d. Esprit de la certification

Ce sont, en principe, les candidats qui, au fil de l'année, sollicitent les référents afin que ces derniers évaluent les sous-dossiers. Les référents conseillent les candidats, veillent à ce qu'ils n'oublient rien, que toutes les tâches et activités soient effectuées dans les temps.

Quand les compétences sont acquises, le référent procède à la validation du sous-dossier.





e. Correspondance entre le C2i2e et la matière « Compétences numériques »

La réalisation du travail demandé dans le cadre de la constitution du dossier numérique de compétences permet à l'étudiant d'obtenir une note pour la matière « Compétences numériques », note qui entrera en compte dans l'obtention de son Master.

La note correspondra au nombre de sous-dossiers réalisés :

1 sous-dossier	3 points
2 sous-dossiers	+ 3 points
3 sous-dossiers	+ 3 points
4 sous-dossiers	+ 11 points

La validation de l'ensemble des dossiers permet l'obtention du C2i2E et de la note de 20/20.

f. Soutenance orale

Une **soutenance orale** peut être demandée par l'étudiant pour augmenter sa note s'il a validé au moins 1 sous-dossier mais pas la totalité des 4 exigés pour l'obtention du C2i2e. La soutenance ne permet en aucun d'obtenir le C2i2e conditionné par la validation des 4 sous-dossiers.

Cette soutenance a pour objet de permettre au candidat de démontrer sa motivation et son engagement à une utilisation raisonnée et efficace des TICE.

Le candidat dispose d'une demi-heure maximum, en présence de deux enseignants pour :

- expliciter des éléments de son dossier numérique ;
- confirmer son appropriation des compétences TICE ;
- développer plus particulièrement un aspect des traces fournies.

Les modalités de déroulement de cette soutenance seront présentées de manière générale aux étudiants lors de la séance introductive, et ultérieurement de manière spécifique et complète pour tous les candidats déclarés.





2. Dispositif de formation

a. Formation initiale – La préparation au C2i2e est intégrée dans les différents enseignements des masters MEEF ainsi que pendant les stages en M1 et en M2.

Questionnaire de positionnement :

Un **questionnaire de positionnement** est proposé en début d'année aux étudiants de M1. Ce questionnaire n'est en rien obligatoire.

Le **questionnaire de positionnement** permet à l'étudiant de construire son parcours de formation à l'usage du numérique en éducation :

- en lui indiquant les cours à distance fortement conseillés et susceptibles de l'aider à alimenter son portfolio numérique
- en lui indiquant les cours à distance susceptibles de l'intéresser en fonction de ses intérêts et/ou projets.

Le questionnaire de positionnement autorise une dispense des cours à l'étudiant M1 :

- qui peut démontrer ses expériences et compétences dans le domaine
- qui est inscrit dans des parcours abordant des notions observées ou acquises dans le cursus de formation

Formation en présentiel :

12 heures de formation spécifiques en présentiel sont proposées selon la répartition suivante :

Semestre 1	Cours 1	1h30	Présentation du dispositif, cahier des charges, Moodle
	Cours 2	1h30	Au choix du responsable de discipline entre le cours A et B
Semestre 2	Cours 3	3h00	Au choix du responsable de discipline
Semestre 3	Cours 4	3h00	Au choix du responsable de discipline
Semestre 4	Cours 5	3h00	Au choix du responsable de discipline

Les cours 1 et 2 peuvent se dérouler en 1 ou 2 séances.

Le responsable de discipline choisira en début d'année la thématique des cours dans la liste suivante :

- A. Réglementation des usages du numérique
- B. Stratégies de veille pédagogique, institutionnelle et scientifique
- C. TBi, iPad, BYOD: quelle utilisation en classe?
- D. Concevoir et scénariser une situation d'apprentissage avec le numérique
- E. Outils spécifiques, complémentaires, transversaux
- F. La culture numérique, identité numérique et aspects sociaux.
- G. Notions relatives aux cartes heuristiques
- H. Numérique, jeux sérieux, escape-game au service de l'enseignement
- I. Images, sons, vidéos
- J. Initiation à l'algorithmique et au codage à l'Ecole





Formation à distance :

En complément de la formation en présentiel, des travaux complémentaires sont proposés aux étudiants pour alimenter leur dossier numérique :

- Visualisation de vidéos et cours en ligne (SPOC) sur les thématiques suivantes :
- Possibilités de suivi de MOOC en fonction des propositions des plateformes nationales de cours en ligne (dans le cadre de la validation du Sous-dossier 3 : Enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des outils numériques)
- Travail de recherche de scénarios pédagogiques intégrant les outils numériques et présentant des usages variés dans la discipline de l'étudiant. Réalisation collaborative de documents de présentation (diaporama, vidéo, fiche descriptive, carte heuristique) en préalable à la séance de cours en présentiel sur la conception pédagogique avec les TICE.





3. Descriptif du dossier de certification

a. Composition du dossier

Le dossier de certification du C2i2e est composé de 4 sous-dossiers.

Sous-dossiers attendus	Compétences C2i2e
Sous-dossier 1 : Environnement numérique professionnel, collaboration et interaction	A1.1; A1.2; A1.3; A1.4; A3.1; B1.1; B1.2; B1.3
Sous-dossier 2 : Veille pédagogique, institutionnelle, scientifique	A1.5; A2.1; A2.2; A2.3;
Sous-dossier 3 : Enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des outils numériques	A3.2; A3.3; A3.4
Sous-dossier 4 : Usages du numérique en situation réelle d'apprentissage	B1.2; B2.1; B2.2; B2.3; B2.4; B2.5; B3.1; B3.2; B3.3; B3.4; B3.5; B4.1; B4.2; B4.3

- Notez qu'il n'y a pas d'ordre dans la réalisation des sous-dossiers.
- Les sous-dossiers sont constitués de rapports, documents, travaux, productions, réalisations pour certains imposés, pour d'autres au choix du candidat. Le sous-dossier 4 fait obligatoirement apparaître une analyse réflexive.

Remarque : un candidat peut demander la validation d'autres items dans un sous-dossier dès lors qu'il apporte la preuve permettant leur validation.

b. Travail collaboratif et plagiat

Dans le cas d'un travail en collaboration, il est nécessaire de mettre en valeur la contribution du candidat. Les noms de tous les participants devront être indiqués en introduction. L'analyse réflexive devra être individuelle.

Tout constat de plagiat pourra faire l'objet d'annulation du dossier réalisé, conformément à la charte anti-plagiat de l'université de Limoges consultable en suivant le lien :

http://www.unilim.fr/collegedoctoral/wp-content/uploads/sites/6/2013/06/Charte-antiplagiat.pdf





4. Contenu attendu de chaque sous-dossier

a. Introduction des sous-dossiers:

L'introduction consiste à présenter tous les éléments qui constituent le sous-dossier et que le référent pourra consulter pour validation.

Elle doit ainsi:

- proposer une description synthétique du projet d'intégration du numérique pour la séance en situation réelle d'enseignement ou de formation (cas du sous-dossier 1) ou des situations qui seront décrites dans le corps des sous-dossiers (objectifs, contexte) et les enjeux associés
- présenter la liste des documents exigés pour chaque sous-dossier
- présenter la liste des supports numériques et ressources utilisés, traces etc...

b. Sous-dossier 1 : Environnement numérique professionnel, collaboration et interaction

La mise en œuvre du numérique est conditionnée par la connaissance de son environnement, au niveau matériel et humain. C'est le cas pour une utilisation individuelle chez soi, en formation à l'ESPE, sur son lieu de stage ou d'exercice.

C'est aussi montrer son intérêt pour les initiatives locales, académiques et nationales en matière d'usage des outils numériques.

Cette capacité à appréhender son environnement conduira à la mise en place de pratiques collaboratives impliquant des modes de communication adaptés aux différents interlocuteurs.

Sous-dossier 1	Environnement numérique professionnel et d'interaction		
Objectifs	Le candidat doit montrer qu'il connait son environnement numérique global, qu'il		
	s'intéresse aux différents usages des outils, qu'il s'implique dans des démarches		
	collaboratives, qu'il maitrise l'évaluation des élèves dans ce domaine.		
Modalités	- Réalisation d'une enquête Environnement numérique		
	- Présentation d'un travail ou de l'implication dans un projet collaboratif réalisé à		
	l'aide d'un outil numérique (padlet, carte heuristique, texte, diaporama,		
	vidéo).		
	- Les participants sont clairement nommés.		
	- Les participations de chacun sont clairement identifiées		
	- Les échanges doivent apparaître		
	- Les ressources sont multiples (liens, images, vidéos, tableaux, infographies		
	etc)		
	- La réalisation du projet de séance en face à face, le travail en tronc commun,		
	l'utilisation du service ENT de l'université sont des exemples de supports pour		
	la réalisation du travail collaboratif.		
Documents à	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (Annexe 1)		
fournir	2. Enquête Environnement numérique complétée (Annexe 2)		
	3. Copie de la charte des usages du numérique en place dans l'établissement		
	4. Lien vers un document collaboratif (Annexe 3) réalisé à l'aide d'un outil		
	numérique. Le travail collaboratif est présenté. L'outil numérique, support de		





	travail collaboratif est décrit (voir Critères d'évaluation)		
	5. Copies (Annexe 4) d'au moins 2 échanges avec des interlocuteurs de qualité		
	différente (ex : collègue étudiant, maitre de stage, administration etc) en		
	précisant l'outil (objet, intérêt) de communication utilisé.		
Critères	- Qualité des réponses de l'enquête Environnement numérique		
d'évaluation	- Qualité et précision du travail collectif réalisé, niveau et importance des échanges et interactions		
	- Multiplicité (nombre et variété), qualité et degré de description des ressources		
	(liens, images, vidéos, tableaux, infographies etc) utilisées pour la réalisation collective		
	Concerve		





c. Sous-dossier 2 – Veille pédagogique institutionnelle et scientifique

Sous-dossier 2	Veille pédagogique, institutionnelle et scientifique
Objectifs	Pour la réalisation et l'illustration de ses projets, séances et cours, l'enseignant aura
	recours à des ressources numériques. Le candidat doit montrer qu'il sait mettre en
	place une stratégie de veille pédagogique professionnelle, scientifique et
	institutionnelle. La pratique réflexive qui en découlera sera grandement facilitée par
	ses capacités de recherche d'informations, d'organisation de celles-ci afin
	d'optimiser sa démarche. Il s'appuiera pour ceci sur des outils en ligne qu'il doit
	savoir maitriser.
Modalités	Réalisation d'une page publique et/ou d'un espace privé de veille incluant un
	référencement de :
	- ressources institutionnelles (minimum 2 ressources)
	- ressources pédagogiques (minimum 2 ressources)
	- ressource en rapport avec la recherche concernant l'usage du numérique en
	éducation (minimum 1 ressource)
	- autres ressources en lien avec la thématique « Education »
Documents à	1. Fiche d'introduction du sous-dossier
fournir	2. Un document (pdf, texte, carte heuristique) (Annexe 5) comportant :
	a. le lien actif vers la page publique de l'outil de veille utilisé (Netvibes,
	Delicious, Scoop-It, Pearltrees),
	b. et/ou une copie d'écran de l'outil de veille indiquant clairement le nom du
	candidat
	(Si l'identifiant est rendu anonyme par l'utilisation d'un pseudo, copie
	d'écran de la page du compte montrant le lien entre nom réel et pseudo)
	c. une description de l'outil de veille et/ou de l'outil d'organisation des
	ressources
	3. Copie de la note obtenue pour le travail de curation entrant dans l'évaluation du
	tronc commun.
Critères	- Présentation des trois thématiques obligatoires
d'évaluation	- Diversité des ressources (sitographie, bibliographie, newsletters, articles).
	- Description de (des) l'outil(s) informatique(s) utilisé(s) pour :
	- mener la veille (portail, gestion de signets, flux RSS, fil twitter).
	- organiser et présenter les ressources (tableau, carte heuristique, schéma, etc.)
	- Note obtenue pour le travail de curation en tronc commun





d. Sous-dossier 3 : Enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des outils numériques

La responsabilité professionnelle du futur enseignant et fonctionnaire d'Etat l'oblige à porter une attention aux dimensions juridiques et éthiques de l'utilisation des ressources numériques. Le candidat doit montrer la maitrise de ses droits et devoirs dans ce cadre.

Sous-dossier 3	Enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des outils numériques		
Objectifs	Le candidat doit montrer la maitrise de ses droits, devoirs, et des aspects		
	réglementaires et juridiques de l'utilisation des ressources numériques dans le cadre		
	de sa pratique professionnelle.		
Modalités	- Formation en présentiel et/ou à distance sur les aspects réglementaires et		
	juridiques de l'utilisation des ressources numériques, sur la responsabilité		
	professionnelle, sur la sécurité informatique, sur le droit à l'image		
	- Évaluation QCM en ligne / Carte heuristique / Validation de MOOC		
Documents à	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (Annexe 1)		
fournir	2. Un des 3 documents au choix :		
	- Copie de la note obtenue au QCM (évaluation en ligne)		
	- Élaboration d'une carte heuristique (réalisation en ligne selon des critères		
	définis)		
	- Attestation de suivi de MOOC (réalisation externe si disponible) ou SPOC		
	(ESPE Limoges dès que disponible)		
Critères	- Moyenne obtenue au QCM en ligne ou au cours « Droit et déontologie de		
d'évaluation	l'information »		
	- Niveau de développement de la carte heuristique – respects des critères de		
	réalisation		
	- Attestation de suivi et de réussite au test d'évaluation d'un MOOC		





e. Sous-dossier 4 : Usages du numérique en situation réelle d'apprentissage

Rappel : le C2i2e doit attester de la maitrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes, avec au moins une situation réelle d'enseignement ou de formation en face-à-face mise en œuvre par le candidat. Cette condition est obligatoire et il faut réfléchir dès à présent des modalités possibles de mise en œuvre de cette séquence.

Les modalités de réalisation et de validation de ce sous-dossier peuvent revêtir 2 formes. Ces 2 propositions doivent inciter fortement les étudiants à intégrer au moins une fois le numérique dans leur pratique en situation réelle d'apprentissage.

A. soit l'étudiant a réalisé <u>en stage ou en formation</u> des activités réelles d'apprentissage intégrant le numérique, qui seront relatées dans son portfolio de stage évalué par les formateurs ESPE

Sous-dossier 4	Usages du numérique en situation réelle d'apprentissage		
Objectifs	L'objectif du projet est de permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à		
	préparer, concevoir et organiser une séance pédagogique qui requiert un ou		
	plusieurs supports numériques.		
Modalités	Modalités de mise en œuvre du projet		
	Toutes les situations d'enseignement ou de formation à l'ESPE (simulation, étude		
	de cas, analyse de pratique, accompagnement personnalisé etc) mais aussi les		
	mises en responsabilité lors des stages en EPLE peuvent être support de mise en		
	œuvre de la séance.		
Documents à	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (voir annexe 1)		
fournir	2. Si possible la fiche de préparation synthétique de la séquence, et détaillée de la		
	séance		
	3. Copie (pdf, copie d'écran) d'au moins un des éléments du rapport ou du		
	portfolio de stage montrant l'usage du numérique dans sa pratique		
	d'enseignement ou d'apprentissage		
	4. Analyse réflexive de la séance (voir annexe 7)		
Critères	Présence des documents exigés et pertinence pédagogique de l'usage du		
d'évaluation	numérique dans la séance ou séquence		

B. soit l'étudiant n'a réalisé aucune activité intégrant le numérique en stage ou formation

Il s'agit de réaliser un projet incluant la conception, la mise en œuvre, l'analyse d'une ou plusieurs situations d'apprentissage mobilisant les outils numériques. On rappellera cependant que cette situation peut se dérouler en formation dans le cadre de l'ESPE. On remarquera que cette proposition répond à la problématique d'un lieu de stage où l'outil numérique serait insuffisant ou absent. Sinon l'étudiant a tout intérêt à envisager cet usage lors de la préparation d'une séance qu'il aura à mener.

Sous-dossier 4	Usages du numérique en situation réelle d'apprentissage
Objectifs	L'objectif du projet est de permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à préparer, concevoir et organiser une séance pédagogique qui requiert un ou plusieurs supports numériques.





Modalités	Les activités personnelles ou envisagées avec des élèves (ou collègues étudiants) reposeront sur la production, la collaboration, la mise en exercice, l'exploration de ressources etc L'intérêt de ce sous-dossier est bien l'observation de l'intégration des supports numériques lors de la mise en œuvre d'une séance en situation réelle d'enseignement, dans toutes ses composantes de préparation des ressources, contraintes spatio-temporelles, modalités d'activités induites etc Par ailleurs au travers de cette séance, le candidat doit démontrer qu'il connait les modalités d'évaluation des compétences numériques que les élèves doivent maitriser Modalités de conception du projet Cette séance peut être préparée individuellement ou en binôme (ce qui validera les items correspondant à la mise en œuvre d'un travail collaboratif). Les 2 participants à
	ce projet devront être identifiés en en-tête du sous-dossier. Les participations de chacun à l'élaboration du projet doivent être clairement spécifiées. Des temps sont dédiés à cette préparation lors des formations disciplinaires et/ou à distance ou lors des cours consacrés à la conception et scénarisation d'une situation d'apprentissage avec usage du numérique.
Documents à	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (voir annexe 1)
fournir	 Fiche de préparation synthétique de la séquence, et détaillée de la séance (voir annexe 6) Supports numériques préparés pour la séance (interface de travail, exercices, diaporama, vidéos, etc.) dont la liste doit apparaitre en introduction Analyse réflexive de la séance (voir annexe 7)
Critères d'évaluation	 L'étudiant est capable : de décrire de manière claire et détaillée sa démarche d'intégration du numérique lors de la conception d'une séance en faisant état de la pertinence des choix, des étapes, des consignes etc de préparer un support numérique pour sa séance de réaliser des ressources adaptées à la mise en œuvre de l'outil numérique par l'étudiant lui-même ou par les élèves (ou collègues étudiants) de tirer parti du potentiel des outils numériques pour proposer des situations d'apprentissage différenciées adaptées au modalités de travail et à la diversité des élèves d'anticiper les incidents techniques ; d'identifier les items du référentiel de compétences numériques que les élèves pourraient potentiellement valider de décrire de manière claire et détaillée la mise en œuvre des outils numériques lors de la séance proposée, apports et contraintes ou difficultés engendrée par ces outils. de faire preuve d'analyse réflexive sur son travail de conception et de réalisation





Récapitulatif des documents à fournir :

Sous-dossier 1 : Environnement numérique	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (Annexe 1)
professionnel, collaboration et interaction	2. Enquête Environnement numérique complétée (Annexe 2)
	3. Copie de la charte des usages du numérique en place dans l'établissement
	4. Lien vers un document collaboratif (Annexe 3) réalisé à l'aide d'un outil numérique. Le travail collaboratif est
	présenté. L'outil numérique, support de travail collaboratif est décrit (voir Critères d'évaluation)
	5. Copies (Annexe 4) d'au moins 2 échanges avec des interlocuteurs de qualité différente (ex : collègue étudiant,
	maitre de stage, administration etc) en précisant l'outil (objet, intérêt) de communication utilisé.
Sous-dossier 2 : Veille pédagogique,	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (Annexe 1)
institutionnelle et scientifique	2. Un document (pdf, texte, carte heuristique) (Annexe 5) comportant:
-	a. le lien actif vers la page publique de l'outil de veille utilisé (Netvibes, Delicious, Scoop-It, Pearltrees),
	b. et/ou une copie d'écran de l'outil de veille indiquant clairement le nom du candidat
	(Si l'identifiant est rendu anonyme par l'utilisation d'un pseudo, copie d'écran de la page du compte
	montrant le lien entre nom réel et pseudo)
	c. une description de l'outil de veille et/ou de l'outil d'organisation des ressources
	3. Copie de la note obtenue pour le travail de curation entrant dans l'évaluation du tronc commun.
Sous-dossier 3: Enjeux juridiques et	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (Annexe 1)
éthiques de l'utilisation des outils	2. Une des 3 documents au choix :
numériques	- Copie de la note obtenue au QCM (évaluation en ligne)
	- Élaboration d'une carte heuristique (réalisation en ligne selon des critères définis)
	- Attestation de suivi de MOOC (réalisation externe si disponible) ou SPOC (ESPE Limoges dès que disponible)
Sous-dossier 4 : Usages du numérique en	Cas 1 : candidat ayant intégré le numérique dans sa pratique
situation réelle d'apprentissage	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (voir annexe 1)
	2. Si possible la fiche de préparation synthétique de la séquence, et détaillée de la séance
	3. Copie (pdf, copie d'écran) d'au moins un des éléments du rapport ou du portfolio de stage montrant l'usage du
	numérique dans sa pratique d'enseignement ou d'apprentissage
	4. Analyse réflexive de la séance (voir annexe 7)
	Cas 2 : candidat n'ayant pas intégré le numérique dans sa pratique
	1. Fiche d'introduction du sous-dossier (voir annexe 1)
	2. Fiche de préparation synthétique de la séquence, et détaillée de la séance (voir annexe 6)
	3. Supports numériques préparés pour la séance (interface de travail, exercices, diaporama, vidéos, etc.) dont la liste
	doit apparaitre en introduction
	4. Analyse réflexive de la séance (voir annexe 7)





Dispositif Compétences numériques / C2i2e – ESPE de Limoges	Version 1.0 – 3 avril 2018
Coordonnateur C2i2e	Alain Planques – <u>alain.planques@unilim.fr</u>